

NOUVELLE OFFRE
ALTO INVEST LANCE LE
FCPR
Alto Avenir

UNE APPROCHE UNIQUE
DE L'INVESTISSEMENT DANS
LES PME-ETI EUROPÉENNES



OFFRE FCP
NOVA Europe
PAGE 6-7



NOUVELLE OFFRE
FCPR ALTO AVENIR
PAGE 8-9



GAMAYMABS
PHARMA

PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

- Entretien avec Stéphane Degove, Directeur Général et Jean François Prost, VP Recherche et Développement, de la société GamaMabs Pharma
PAGE 4-5

SOMMAIRE

L'édito de Jean-François PAUMELLE	1
Performances	2
Remboursements des fonds	3
Portrait d'entrepreneur	4-5
OFFRE FCP : NOVA Europe	6-7
NOUVELLE OFFRE : ALTO INVEST lance le FCPR ALTO AVENIR	8-9
Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP FRANCE FORTUNE ALTO	10
Autres investissements (partie libre)	11
Nos équipes	12

L'ÉDITO

Les marchés financiers terminent le premier trimestre 2018 pratiquement là où ils l'avaient démarré, le très bon mois de janvier ayant été suivi par deux mois de baisse finalement compensée par un bon mois d'avril. Ce quasi-surplace cache une nouvelle nervosité conjoncturelle des marchés face à une croissance globale qui semble ralentir et des politiques monétaires plus restrictives, des craintes plus fondamentales sur la valorisation des grandes entreprises digitales (GAFA), le tout pollué par des échanges moins qu'aimables entre grandes puissances en matière de commerce international et de géopolitique.

L'indice CAC 40 des grandes sociétés cotées françaises progresse de près de 3,9% du 1^{er} janvier au 30 avril 2018. Les indices des autres grandes places boursières développées (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne) s'effritent de quelques pourcents tandis que les marchés spécialisés en valeurs technologiques (NASDAQ) ou en petites et moyennes valeurs restent en territoire positif sur la même période.

Sur le premier trimestre 2018, on sent une certaine tension sur les taux longs des principaux états développés, en hausse de près de 20 points de base pour les emprunts allemands et français à 10 ans, et en hausse de près de 60 points de base pour l'emprunt américain à 10 ans dont le rendement atteint le seuil symbolique de 3%. La raison en est probablement l'amélioration de la conjoncture et surtout le resserrement de la politique monétaires des grandes banques centrales via une hausse des taux courts et/ou des stratégies quantitatives moins favorables.



Jean-François PAUMELLE
Fondateur d'Alto Invest
Associé d'Eiffel Investment Group

Le contexte reste selon nous favorable aux cessions

Après avoir atteint un plus haut de 3 ans à 1,25, la parité euro/dollar est revenue à son niveau de début d'année 2018 (proche de 1,20). On observe le même retour peu ou prou au niveau du début d'année 2018 des autres grandes monnaies (yen, livre sterling, franc suisse) par rapport au dollar.

Logiquement dans un contexte de croissance économique soutenue, les cours du pétrole continuent leur progression vers un plus haut de 3 ans de 75\$ le baril de Brent (à comparer à 66\$ en début d'année) alors que les cours de l'or, moins sensibles à la conjoncture économique, restent solidement campés au-dessus du seuil de 1 300\$ l'once depuis le mois de janvier 2018.

Après une année 2017 d'anthologie, la valeur des fonds Alto Invest s'effrite quelque peu depuis le 1^{er} janvier 2018, en raison d'un contexte moins porteur pour les cours des entreprises cotées et pour les OPCVM de la partie libre des fonds. Le contexte reste selon nous favorable aux cessions, ce qui donne une bonne visibilité aux nombreuses distributions programmées pour la fin d'année 2018. A noter la distribution finale au printemps 2018 du FIP France Fortune Alto avec une plus-value supérieure à 50%*.

Le FCP NOVA Europe, notre fonds ouvert dédié aux actions de petites et moyennes entreprises européennes poursuit sur sa lancée après ses 5 étoiles Morningstar et Quantalys, avec une performance de +1,75% (part A) du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. L'évènement du début d'année 2018 en matière de nouveau produit est le lancement du FCPR Alto Avenir, un fonds qui permet d'investir dans les PME-ETI européennes de croissance**.

* Hors droits d'entrée et prélèvements sociaux et hors avantage fiscal à l'entrée.

** L'investissement dans les secteurs de croissance n'est pas synonyme de performance.

Nous invitons tous ceux intéressés par le FCP NOVA Europe et le FCPR Alto Avenir à contacter leur conseiller financier et à prendre connaissance de notre offre d'investissement sur notre site www.altoinvest.fr.

Article rédigé par Jean-François PAUMELLE,
le 30 avril 2018

Évolution des valeurs liquidatives des FCPI/FIP Alto Invest au 31/12/2017

	FONDS	CODE ISIN	ANNÉE DE CRÉATION	VL AU 31/12/2017 *	ÉVOLUTION DE LA VL DEPUIS L'ANNÉE DE CRÉATION * AU 31/12/2017	AVANTAGE FISCAL À LA SOUSCRIPTION **
FCPI IR	ALTO INNOVATION	FR0007065990	2001	Remboursé	51,90%	25%
	ALTO INNOVATION 2	FR0007073572	2002	Remboursé	37,00%	25%
	ALTO INNOVATION 3	FR0010073205	2004	Remboursé	-8,51%	25%
	ALTO INNOVATION 4	FR0010204099	2005	Remboursé	-5,33%	25%
	ALTO INNOVATION 5	FR0010320291	2006	Remboursé	4,43%	25%
	ALTO INNOVATION 6	FR0010478750	2007	Remboursé	46,11%	25%
	FCPI INNOVATION DURABLE	FR0010478784	2007	Remboursé	53,62%	25%
	ALTO INNOVATION 7	FR0010634170	2008	97,38	72,38% ⁽¹⁾	25%
	FCPI INNOVATION DURABLE 2	FR0010650085	2008	46,78	26,78% ⁽²⁾	25%
	ALTO INNOVATION 8	FR0010775775	2009	Remboursé	26,00%	25%
	FCPI EUROPE ALTO	FR0010784215	2009	179,41	79,41%	25%
	FCPI INNOVATION DURABLE 3	FR0010781336	2009	137,12	37,12%	25%
	ALTO INNOVATION 9	FR0010914994	2010	195,66	95,66%	25%
	FCPI EUROPE ALTO 2	FR0010920835	2010	202,96	102,96%	25%
	ALTO INNOVATION 10	FR0011076645	2011	157,44	57,44%	22%
	FCPI EUROPE ALTO INNOVATION	FR0011076652	2011	159,35	59,35%	22%
	ALTO INNOVATION 2012	FR0011283241	2012	142,70	42,70%	18%
	EUROPE LEADERS	FR0011291681	2012	147,94	47,94%	18%
	EUROPE ALTO INNOVATION 2013	FR0011533215	2013	104,16	4,16%	18%
FCPI OBJECTIF EUROPE	FR0012034833	2014	114,12	14,12%	18%	
FCPI InnovALTO 2015	FR0012847242	2015	105,84	5,84%	18%	
FCPI ISF	FCPI FORTUNE ALTO	FR0010593566	2008	59,65	-20,35% ⁽³⁾	42,50%
	FORTUNE ALTO INNOVATION 2	FR0010685941	2009	107,70	7,70%	42,50%
	FCPI FORTUNE ALTO INNOVATION 3	FR0011013614	2011	164,28	64,28%	40%
	FORTUNE ALTO 2012	FR0011201623	2012	145,04	45,04%	50%
	FORTUNE EUROPE 2013	FR0011414432	2013	136,16	36,16%	50%
	FORTUNE EUROPE 2014	FR0011708148	2014	105,21	5,21%	50%
	FORTUNE EUROPE 2015	FR0012371383	2015	106,48	6,48%	50%
FORTUNE EUROPE 2016-2017	FR0013065265	2016	97,19	-2,81%	50%	
FIP IR	FIP FRANCE ALTO	FR0010106435	2004	5,35	-26,65% ⁽⁴⁾	25%
	FIP FRANCE ALTO 2	FR0010354530	2006	4,22	-5,78% ⁽⁵⁾	25%
	FIP FRANCE ALTO 3	FR0010502393	2007	6,44	-17,56% ⁽⁶⁾	25%
	FIP FRANCE ALTO 4	FR0010642272	2008	32,26	2,26% ⁽⁷⁾	25%
	FIP FRANCE ALTO 5	FR0010777656	2009	29,03	-5,97% ⁽⁸⁾	25%
	FIP FRANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE	FR0010782300	2009	44,80	19,80% ⁽⁹⁾	25%
	FIP FRANCE ALTO 6	FR0010917989	2010	125,11	25,11%	25%
FIP FRANCE ALTO 7	FR0011089275	2011	106,69	6,69%	22%	
FIP ISF	FIP FRANCE FORTUNE ALTO	FR0010671461	2009	21,13	56,13% ⁽¹⁰⁾	42,50%
	FIP FRANCE FORTUNE ALTO 2	FR0010855460	2010	9,51	29,51% ⁽¹¹⁾	40%
	FIP FRANCE FORTUNE ALTO 3	FR0011013622	2011	128,14	28,14%	40%

- (1) Après intégration de la distribution partielle de 75 € par part A d'Alto Innovation 7 en 2017.
 (2) Après intégration de la distribution partielle de 80 € par part A du FCPI Innovation Durable 2 en 2017.
 (3) Après intégration de la distribution partielle de 20 € par part A du FCPI Fortune Alto en 2017.
 (4) Après intégration des distributions partielles de 68 € par part A du FIP France Alto entre 2012 et 2016.
 (5) Après intégration des distributions partielles de 90 € par part A du FIP France Alto 2 entre 2014 et 2016.
 (6) Après intégration des distributions partielles de 76 € par part A du FIP France Alto 3 entre 2014 et 2017.
 (7) Après intégration des distributions partielles de 70 € par part A du FIP France Alto 4 en 2016 et 2017.
 (8) Après intégration de la distribution partielle de 65 € par part A du FIP France Alto 5 en 2017.
 (9) Après intégration de la distribution partielle de 75 € par part A du FIP France Développement Durable en 2017.
 (10) Après intégration des distributions partielles de 135 € par part A du FIP France Fortune Alto en 2016 et 2017.
 (11) Après intégration des distributions partielles de 120 € par part A du FIP France Fortune Alto 2 en 2016 et 2017.

* Hors avantage fiscal et hors prélèvements sociaux applicables.
 ** Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

REMBOURSEMENTS DES FONDS

Alto Invest est l'une des premières sociétés de gestion à avoir remboursé des FCPI avec plus-value.

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués chaque année : au total, ce sont près de 305M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine.

305 M€
REMBOURSÉS

FONDS REMBOURSÉS

FCPR MICROCAPS ALTO	du 30/06/2002 au 20/09/2009	+ 49,42 %*
ALTO INNOVATION	du 01/01/2002 au 30/09/2009	+ 51,90 %*
ALTO INNOVATION 2	du 01/01/2003 au 21/11/2012	+ 37,00 %*
ALTO INNOVATION 3	du 01/01/2004 au 29/11/2013	- 8,51 %*
FCPI INNOVATION DURABLE	du 01/01/2008 au 28/11/2014	+ 53,62 %*
ALTO INNOVATION 4	du 01/01/2006 au 06/04/2016	- 5,33 %*
ALTO INNOVATION 5	du 01/01/2007 au 02/12/2016	+ 4,43 %*
ALTO INNOVATION 6	du 01/01/2008 au 09/10/2017	+ 46,11 %*
ALTO INNOVATION 8	du 01/01/2010 au 30/11/2017	+ 26,00 %*

* Performance calculée depuis l'origine du fonds, hors avantage fiscal, prélèvements sociaux applicables et droits d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FONDS EN COURS DE REMBOURSEMENT

11 fonds sont en phase de remboursement total ou partiel. Retrouvez ci-dessous le détail des distributions.

	Nominal Part A	Montant total remboursé à ce jour par part	VL résiduelle au 31/12/2017
FIP FRANCE ALTO	100 €	68 €	5,35 €
FIP FRANCE ALTO 2	100 €	90 €	4,22 €
FIP FRANCE ALTO 3	100 €	76 €	6,44 €
FIP FRANCE ALTO 4	100 €	70 €	32,26 €
FIP FRANCE ALTO 5	100 €	65 €	29,03 €
FIP FRANCE FORTUNE ALTO *	100 €	135 €	21,13 €
FIP FRANCE FORTUNE ALTO 2	100 €	120 €	9,51 €
FIP FRANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE	100 €	75 €	44,80 €
FCPI FORTUNE ALTO	100 €	20 €	59,65 €
ALTO INNOVATION 7	100 €	75 €	97,38 €
FCPI INNOVATION DURABLE 2	100 €	80 €	46,78 €

* Remboursement final du fonds au printemps 2018.

Les fonds Alto Invest sont actionnaires de GamaMabs Pharma depuis 2013. La société développe des anticorps pour traiter le cancer.

Nous vous proposons un entretien avec Stéphane Degove, Directeur Général de la société, et Jean François Prost, VP Recherche et Développement.

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ACTIVITÉ DE GAMAMABS PHARMA ?

GamaMabs Pharma est une entreprise d'immuno-oncologie créée en 2013. Son origine vient de travaux de recherche menés conjointement par l'INSERM et le laboratoire LFB sur une nouvelle cible contre le cancer (AMHR1) et sur une technologie permettant de réactiver d'une façon originale les cellules immunitaires. Le LFB souhaitait rester focalisé sur son cœur de métier, l'hématologie, et Jean-François Prost, alors directeur R&D du LFB s'est porté candidat pour « spin-off » ce projet, avec le soutien précoce du fonds Innobio.

Depuis, GamaMabs Pharma a étendu son portefeuille de candidats médicaments, notamment à travers une collaboration et licence avec Medimmune, la branche R&D biotech du groupe AstraZeneca.

Nous avons fait une première levée des fonds de 3,5 M€ en 2013 afin de mener le projet lead de GamaMabs Pharma



aux portes des essais cliniques, puis une deuxième levée fin 2015 de 15 M€ étendue à 18,5 M€ en 2018 pour réaliser les premiers essais cliniques.

QUELS SONT LES CANDIDATS MÉDICAMENTS SUR LESQUELS VOUS TRAVAILLEZ ?

Le premier produit, GM102, est actuellement testé dans un premier essai clinique dans des cancers gynécologiques (cancers de l'ovaire, du col de l'utérus, de l'endomètre et cordons sexuels).

Nous avons deux autres projets au stade de la recherche préclinique. Le deuxième est un immunoconjugué (« ADC ») qui consiste en un anticorps chargé de délivrer au cœur des tumeurs une chimiothérapie très puissante. Il est mené en collaboration avec Medimmune/AstraZeneca.

Enfin, nous avons un autre anticorps ciblant la cible HER3 exprimée dans des tumeurs solides.

VOUS VOUS DÉVELOPPEZ ÉGALEMENT SUR D'AUTRES TUMEURS SOLIDES ?

Effectivement, GamaMabs Pharma a découvert en 2017 que la cible du GM102 était exprimée dans plusieurs autres tumeurs solides (colon, poumon, rein, foie notamment). Ces résultats innovants viennent d'être dévoilés à l'American Association for Cancer Research (AACR). Nous allons démarrer dans les prochaines semaines un essai clinique dans le cancer du colon métastatique.

Les projets ADC avec Medimmune et HER3 visent également plusieurs autres tumeurs solides, comme le poumon.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DE GAMAMABS PHARMA ?

Pour l'étude C101, nous présenterons les premiers résultats au congrès de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) en juin et espérons les résultats pour le 1^{er} trimestre 2019. L'étude dans le cancer colorectal démarrera cet été et

les premiers résultats seront disponibles début 2019. Nous planifions de démarrer en 2019 de nouvelles études cliniques pour démontrer l'efficacité de GM102 dans plusieurs indications.

Pour les autres programmes, nous attendons des résultats clés au deuxième semestre 2018.



COMMENTAIRE DE L'ÉQUIPE DE GESTION



Nous sommes actionnaires de GamaMabs Pharma depuis 2013. Nous avons été séduits par cette société ambitieuse et dirigée par une équipe expérimentée et complémentaire. La société cherche à développer des médicaments qui n'ont pas ou peu de solutions thérapeutiques à ce jour, et qui, s'ils marchent, apporteront des bienfaits considérables aux malades.

Depuis notre investissement initial, la société a franchi des étapes importantes. Les métiers de la biotechnologie sont risqués, car ils ne génèrent pas de revenus dans les phases de recherches. Ils peuvent néanmoins être fortement créateurs de valeur en cas de succès, compte tenu des forts besoins non couverts.

QUELQUES DATES CLÉS

- **JUIN 2013**
création de GamaMabs Pharma et 1^{er} tour de table de 3,5 M€
- **NOVEMBRE 2015**
2^{ème} tour de table de 15 M€
- **JUIN 2016**
1^{ère} patiente traitée par GM102 dans étude C101
- **OCTOBRE 2017**
signature de licence et collaboration avec Medimmune AstraZeneca
- **FÉVRIER 2018**
obtention du statut de médicament orphelin aux Etats-Unis pour GM102
- **AVRIL 2018**
publication de nouveaux résultats sur la cible AMHR2 à l'ACR
- **AVRIL 2018**
extension du 2^{ème} tour de table (+3,5 M€)
- **JUIN 2018**
publication des premiers résultats de l'étude C101 au congrès ASCO

Le FCP NOVA Europe est un fonds à vocation générale investi dans des PME et ETI cotées.

Il adopte une stratégie Stock Picking.

Il peut être souscrit dans un PEA, un PEA PME, un compte-titres ou un contrat d'assurance vie.

COMMENTAIRE DE GESTION 31 mars 2018



NOVA Europe entame une nouvelle année sous de bons auspices. Malgré des marchés volatils, le fonds évolue positivement grâce à sa stratégie d'investissement sélective et concentrée sur des critères fondamentaux.

Notre choix est d'orienter NOVA Europe vers des entreprises innovantes et de sélectionner des sociétés positionnées sur des marchés de niches avec de fortes barrières à l'entrée et une croissance dynamique. C'est selon nous la meilleure approche pour capter le potentiel des Small et Mid caps dans un environnement de marché incertain.

Au 31 mars 2018 et depuis le début de l'année, NOVA Europe affiche une performance de +1,75%* pour la part A et +1,98%* pour la part I, contre -2,68%* pour le MSCI Europe Small Cap Net TR.

Parmi les principaux contributeurs sur le trimestre, on retrouve : **EI.En** (+26,43% sur les 3 premiers mois de l'année), la société italienne spécialisée dans les lasers de précision est l'une des principales participations de NOVA Europe. La société profite de son positionnement de niche (découpe industrielle de précision et applications médicales) pour continuer à croître. **Dechra Pharmaceuticals** (+30,30%), la société britannique spécialisée dans les produits vétérinaires affiche d'excellents chiffres de croissance pour la première moitié de son exercice (+12%) et continue de renforcer son catalogue de produits avec deux acquisitions : Le Vet et AST Farma. **Solutions 30** (+20,48%), le spécialiste français des services pour les nouvelles technologies démontre une nouvelle fois sa capacité à générer de la croissance avec un chiffre d'affaires 2017 en hausse de +43% à 273 millions d'euros. La société réussit à croître tant en organique grâce à l'acquisition de contrats importants (compteurs Linky, avec les opérateurs télécoms allemands...) qu'en croissance externe grâce à des acquisitions permettant de renforcer les équipes et la couverture géographique. **Ambu** (+21,48%), la société danoise spécialisée dans les endoscopes à usage unique, maintient exercice après exercice son excellence opérationnelle qui lui a permis d'affi-

cher une croissance de 13% et une marge opérationnelle de 19%, pour les chiffres de 2017.

A contrario, certains titres ont déçu lors de ses trois premiers mois de 2018 tels que : **KPS** (-29,96% sur la période), la société de consulting spécialisée dans la digitalisation subit l'attentisme de son principal client, Lidl, mais continue de remporter de nouveaux contrats importants lui permettant de se diversifier dans de nouveaux marchés finaux. **Datalogic** (-17,83%), la société italienne d'appareils de capteurs et de lecteurs de données voit ses chiffres impactés par les investissements dans le renouvellement de ses produits porteurs de croissance future.

En 2018, les équipes d'Alto Invest continuent de parcourir l'Europe, à la recherche d'opportunités d'investissements uniques, conjuguant innovation et international.

A fin mars 2018, la performance du fonds sur 3 ans atteint +59,30%* (Part A) et +64,06%* (Part I), à comparer à +22,30% pour l'indicateur de référence.

Depuis l'origine, la performance du fonds atteint +109,08%* (Part A) et +118,18%* (Part I), à comparer à +59,96% pour l'indicateur de référence.



(1) Notation du 31 mars 2018

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour plus d'information concernant la stratégie d'investissement du fonds et son exposition aux risques, les porteurs sont invités à se reporter au DICI ou à son prospectus complet disponibles auprès de la société de gestion (voir la page des Informations réglementaires à la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).

COMMENT SOUSCRIRE ?

Le FCP NOVA Europe est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et désormais de nombreux contrats d'Assurance Vie de compagnies d'assurances européennes.



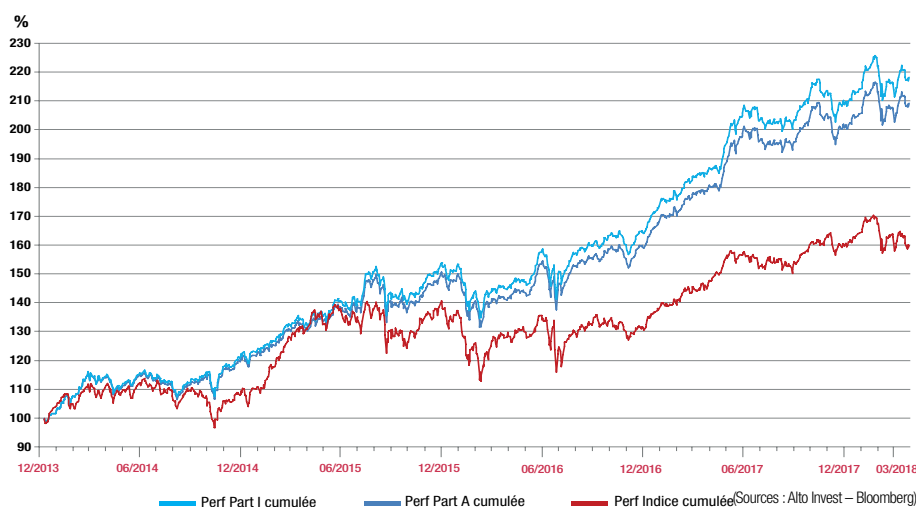
**ADRESSEZ-VOUS
À VOTRE CONSEILLER
FINANCIER OU
À ALTO INVEST**

INDICATEURS CLÉS - MARS 2018

Catégorie Morningstar
Actions Europe Petites Cap.
Catégorie Europerformance
Actions Europe PMC
Indicateur de référence
MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP NOVA Europe et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 31 mars 2018 (base 100)



DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : SUPÉRIEURE À 5 ANS



À risque faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Performances au 31 mars 2018

	NOVA Europe A	NOVA Europe I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
YTD	1,75%	1,98%	-2,68%
1 an	15,69%	16,74%	8,30%
3 ans	59,30%	64,06%	22,30%
5 ans	-	-	-
Création	109,08%	118,18%	59,96%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%

ATTENTION – Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. (Sources : Alto Invest – Bloomberg)

Évaluation du risque*

	NOVA Europe A	NOVA Europe I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
Volatilité 1 an	11,43%	11,42%	11,60%
Volatilité 3 ans	11,93%	11,90%	14,17%
Sharpe 1 an	1,38	1,46	0,81
Sharpe 3 ans	1,33	1,42	0,50
Max Drawdown 1 an	-6,89%	-6,82%	-7,66%

* Calculés sur la base de données hebdomadaires, dernier vendredi du mois

AVERTISSEMENTS : Le FCP NOVA Europe est un fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques.

AVERTISSEMENTS : La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du FCP NOVA Europe sont décrites dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et le règlement du fonds disponibles sur simple demande auprès d'Alto Invest ou sur www.altoinvest.fr.

FCPR Alto Avenir

**TIRER PARTI DES TENDANCES
FONDAMENTALES
(LES « MÉGATENDANCES »)
EN INVESTISSANT DANS
LES PME-ETI EUROPÉENNES**

LES « MÉGATENDANCES » CHERCHER À CIBLER LES SECTEURS D'AVENIR

- LE FCPR Alto Avenir a vocation à investir dans tous les secteurs de l'économie participant aux grandes tendances structurelles de croissance ¹, et particulièrement les secteurs des technologies de l'information et du digital, de la transition énergétique, de la santé, de la nutrition et du bien-être, des services aux entreprises, des industries de pointe, des services aux personnes, de la distribution spécialisée.

¹ L'investissement dans les secteurs de croissance n'est pas synonyme de performance.

LES PME-ETI UNE CLASSE D'ACTIFS DIFFÉRENCIANTE

- Les PME-ETI ont l'agilité pour tirer parti de ces « mégatendances ».
- Au cours des dix dernières années, les PME-ETI ont surperformé² les grandes valeurs, tout en permettant de diversifier les allocations patrimoniales. Source : AFIC
- Les PME et les ETI représentent 52% de l'emploi et 46% de la valeur ajoutée selon l'INSEE.
- Les PME-ETI ont été les seules créatrices d'emploi entre 2009 et 2015, tandis que les GE et TPE en ont détruit, toujours selon l'INSEE.

² Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'EUROPE INVESTIR À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE³

- L'Allemagne décroche la 5^e place mondiale dans le classement global de compétitivité. Source : World Economic Forum 2016/2017
- La France est le 1^{er} pays d'Europe pour les créations d'entreprises. Source : INSEE 2016
- Le Royaume-Uni affiche un taux de chômage parmi les plus faibles en Europe à 4,7%. Source : Eurostat juin 2017
- La Suède est l'un des leaders mondiaux en termes d'innovation (N°3 mondial), investissant 3,26% de son PIB en R&D. Source : Europa.eu novembre 2016

³ Les exemples de pays ne présagent aucun des investissements futurs du fonds.

Les informations mentionnées dans ce document à caractère promotionnel sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque de perte en capital. Durée de blocage pendant 8 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 minimum, et jusqu'à 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027, sur décision de la société de gestion, sauf cas légaux prévus par le règlement du fonds. Le présent document ne se substitue pas au Prospectus du Fonds.

LA GESTION PRATiquÉE PEUT NOTAMMENT ENTRAÎNER UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ET UN RISQUE DE LIQUIDITÉ DU FAIT DES Spécificités DES SOCIÉTÉS NON COTÉES, AINSI QU'UN RISQUE DE CRÉDIT.

FISCALITÉ

Le Fonds est un FCPR fiscal. Il permet aux personnes physiques résidentes en France de bénéficier de l'exonération d'impôts sur le revenu prévu à l'article 163 quinquies B du Code Général des Impôts (cf article 4 du Règlement du FCPR).

Sous réserve de vérification de la situation de chaque investisseur, les avantages fiscaux sont conditionnés par le respect des quotas d'investissement de 50% par le Fonds, prévu à l'article 163 quinquies B du Code Général des Impôts et par l'engagement des porteurs de parts de respecter les conditions de détention et de conservation des parts prévues également à l'article 163 quinquies B du Code Général des Impôts.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS MOYENS (TFAM MAXIMAUX) *			
	PARTS A		PARTS I	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum*	Dont TFAM distributeur maximum*	TFAM gestionnaire et distributeur maximum*	Dont TFAM distributeur maximum*
Droits d'entrée et de sortie	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	2,90%	1,30%	1,95%	0,66%
Frais de constitution	0,05%	0%	0,05%	0%
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,30%	0%	0,30%	0%
Frais de gestion indirects	0,60%	0%	0,60%	0%
Total	4,35% = Valeur du TFAM-GD maximal	1,80% = Valeur du TFAM-D maximal	3,40% = Valeur du TFAM-GD maximal	1,16% = Valeur du TFAM-GD maximal

* Calculé sur la base de la durée de vie du Fonds, y compris ses éventuelles prorogations, conformément au Document d'Information Clé pour l'Investisseur du Fonds.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PRÉSENTANT LA LISTE DES FCPR/FIP/FCPI GÉRÉS PAR ALTO INVEST RELATIF AU QUOTA D'INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES			
Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible à la date du 31/12/2017	Date à laquelle le quota d'investissement en titres éligibles doit être atteint
FP FRANCE ALTO	2004	N/A en préliquidation	31 décembre 2007
FP FRANCE ALTO 2	2006	N/A en préliquidation	31 décembre 2008
FP FRANCE ALTO 3	2007	N/A en préliquidation	31 décembre 2009
FP FRANCE ALTO 4	2008	N/A en préliquidation	31 décembre 2010
FCPI FORTUNE ALTO	2008	N/A en préliquidation	30 avril 2011
ALTO INNOVATION 7	2008	N/A en préliquidation	31 décembre 2010
FCPI INNOVATION DURABLE 2	2008	N/A en préliquidation	31 décembre 2010
FORTUNE ALTO INNOVATION 2	2009	70,4%	31 décembre 2010
FP FRANCE FORTUNE ALTO	2009	N/A en préliquidation	31 décembre 2010
FCPI EUROPE ALTO	2009	63,50%	14 décembre 2011
FP FRANCE ALTO 5	2009	N/A en préliquidation	14 décembre 2011
FCPI INNOVATION DURABLE 3	2009	63,42%	21 décembre 2011
FP FRANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2009	N/A en préliquidation	23 décembre 2011
FP FRANCE FORTUNE ALTO 2	2010	N/A en préliquidation	30 avril 2012
ALTO INNOVATION 9	2010	60,00%	31 octobre 2012
FCPI EUROPE ALTO 2	2010	65,11%	31 octobre 2012
FP FRANCE ALTO 6	2010	63,90%	31 octobre 2012
FCPI FORTUNE ALTO INNOVATION 3	2011	82,70%	30 avril 2013
FP FRANCE FORTUNE ALTO 3	2011	87,56%	30 avril 2013
ALTO INNOVATION 10	2011	62,10%	31 octobre 2013
FCPI EUROPE ALTO INNOVATION	2011	64,32%	31 octobre 2013
FP FRANCE ALTO 7	2011	63,11%	31 octobre 2013
FORTUNE ALTO 2012	2012	100%	30 avril 2014
ALTO INNOVATION 2012	2012	67,60%	31 octobre 2014
EUROPE LEADERS	2012	64,94%	31 octobre 2014
FORTUNE EUROPE 2013	2013	100%	31 décembre 2015
EUROPE ALTO INNOVATION 2013	2013	63,85%	30 juin 2016
FORTUNE EUROPE 2014	2014	100%	30 septembre 2017
FCPI OBJECTIF EUROPE	2014	70,99%	30 juin 2018
FCPI FORTUNE EUROPE 2015	2015	81,28%	31 décembre 2018
FCPI INNOVATO 2015	2015	43,93%	30 juin 2019
FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017	2016	27,49%	23 décembre 2019
FCPI INNOVATO 2017-2018	2017	0%	30 juin 2021

AVERTISSEMENT US Person - La souscription des Parts du Fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le Prospectus du Fonds. La définition des « U.S Persons » est disponible sur notre site www.altoinvest.fr.

AVERTISSEMENT : L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de huit (8) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement, prorogable deux fois un an sur décision de la société de gestion, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2027. Le fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement à risques décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

CARACTÉRISTIQUES

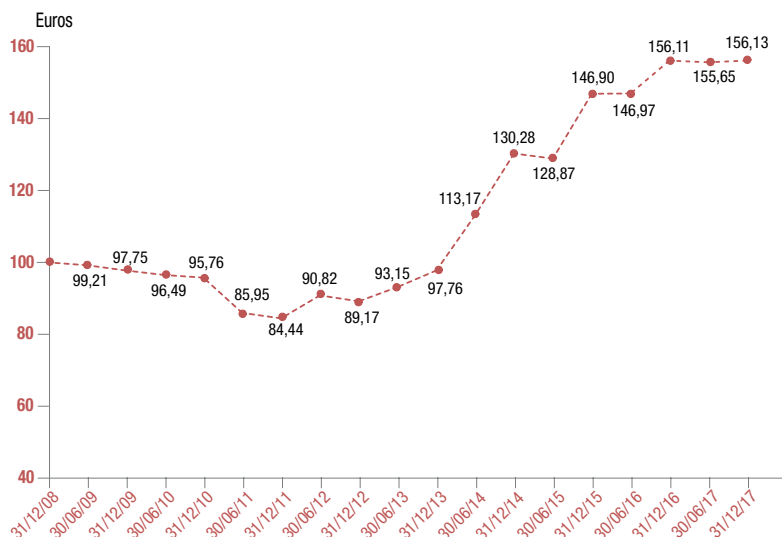
- **Période de souscription**
Du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019 (prolongeable de trois mois supplémentaires par Alto Invest)
- **Valeur des parts**
La valeur de souscription des parts sera égale au plus élevé des deux montants suivants :
 - La valeur nominale de la part
 - La prochaine valeur liquidative connue à la date de souscription
- **Minimum de souscription**
 - 10 000 euros pour les porteurs de parts A
Code ISIN : FR0013321882
 - 250 000 euros pour les porteurs de parts I
Code ISIN : FR0013321890
(Droits d'entrée maximum de 5% non compris)
- **Durée de vie du Fonds et de blocage des parts**
Huit ans minimum à compter de la constitution du Fonds, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025, prorogable deux fois un an sur décision de la société de gestion, soit jusqu'au 31 décembre 2027, sauf cas de dissolution anticipée.
- **Rachat anticipé des parts à la demande des porteurs impossible**, sauf cas prévus dans le règlement du Fonds.
- **Cession de parts**
Libre, sous réserve des dispositions prévues dans le règlement du Fonds et que le porteur trouve lui-même un acquéreur, avec un prix fixé d'un commun accord entre vendeur et acheteur (ce prix peut ainsi ne pas correspondre à la valeur liquidative des parts).
- **Valorisation**
Bimensuelle, le quinzième jour de chaque mois et si ce jour n'est pas jour ouvré, le jour précédent et le dernier jour ouvré de chaque mois.
- **Reporting**
Une Lettre d'Information présente l'évolution du Fonds pendant toute sa durée de vie (situation des investissements, nouvelles participations, ...).
- **Répartition des avoirs** :
Dans les meilleurs délais à compter de l'ouverture du dernier exercice comptable du Fonds, soit à partir du 31 décembre 2025 et au plus tard le 31 décembre 2027.

Le FIP France Fortune Alto a finalisé les cessions de son portefeuille d'entreprises régionales. Nous invitons les porteurs de parts à prendre connaissance du communiqué ci-dessous concernant la liquidation du FIP.

Dernière valeur liquidative	21,13 €
Date	31/12/2017
Valeur d'origine	100 euros (15/06/2009)
Variation/Origine	+ 56,13 % ⁽¹⁾

(1) Après intégration des distributions partielles de 135 € par part A du FIP France Fortune Alto en 2016 et 2017

VALEURS LIQUIDATIVES DEPUIS L'ORIGINE ⁽¹⁾ JUSQU'AU 31/12/2017 (hors réduction d'impôts)



COMMUNIQUÉ A DESTINATION DES PORTEURS DE PARTS DU FIP FRANCE FORTUNE ALTO

Vous comptez parmi les porteurs de parts du FIP FRANCE FORTUNE ALTO, agréé le 24 octobre 2008 et constitué le 22 janvier 2009.

Après avoir procédé à la cession d'une grande partie des actifs qui composaient le portefeuille du FIP FRANCE FORTUNE ALTO, nous avons distribué en octobre 2016 et 2017 aux porteurs de parts un total de 135 euros* par part A, soit 135% du prix de souscription hors droits d'entrée.

Initialement créé pour une durée de 9 ans à compter de sa constitution, le FIP FRANCE FORTUNE ALTO a été prorogé 2 ans et arrive désormais à son échéance. En conséquence, Alto Invest a décidé, avec l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23 avril 2018, de procéder à la dissolution du FIP à partir du 31 mai 2018.

Cette opération nous conduira à distribuer l'intégralité des sommes vous revenant, et ce dans le cadre du règlement du FIP. Ainsi, nous souhaiterions réaliser la dernière distribution et procéder à la clôture des opérations de liquidation le 31 mai 2018. Pour rappel, la performance du fonds hors avantage fiscal en date du 31 décembre 2017 était de 56,13% depuis l'origine.

Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune de 35%** du montant investi.

C'est la Société Générale, établissement dépositaire du FIP FRANCE FORTUNE ALTO, qui sera en charge de cette distribution.

A l'issue de ces opérations et conformément à la réglementation, le commissaire aux comptes du FIP (Deloitte & Associés) établira un rapport sur les conditions de la liquidation et les opérations intervenues lors de la clôture de l'exercice précédent. Ce rapport sera disponible sur simple demande auprès de la société de gestion du FIP.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire en nos cordiales salutations.

* 95 euros en octobre 2016 et 40 euros en octobre 2017
 ** L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

Au cours du premier trimestre 2018, en dehors des investissements en entreprises innovantes et en entreprises régionales, les placements dans toutes les autres classes d'actifs se sont dépréciés. Le premier trimestre 2018 aura été marqué par un regain de volatilité sur les marchés financiers provoqué entre autre par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et le reste du monde, la forte fluctuation du prix des matières premières et notamment du cours du pétrole et par l'augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Néanmoins, dans ce contexte, les fondamentaux macroéconomiques demeurent solides et les perspectives de l'économie mondiale bien orientées.

Au cours du premier trimestre 2018, nous avons procédé à quelques arbitrages sur les marchés actions.

Les placements de trésorerie des fonds Alto Invest sont restés stables au cours du premier trimestre 2018. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a poursuivi sa politique monétaire ajustée en relevant en mars ses taux d'intérêt de 25 points de base. En Europe, l'inflation faible conjuguée à une croissance soutenue a poussé la Banque Centrale Européenne à maintenir sa politique monétaire accommodante. A cet effet, elle ne devrait pas augmenter ses taux directeurs avant 2019. Les rendements des fonds monétaires demeurent nuls avec un taux au jour le jour structurellement négatif -à fin mars l'EONIA offrait un rendement négatif d'environ 35 points de base-.

Au cours du premier trimestre 2018, **les placements obligataires** se sont dépréciés **d'environ 1,5%**. Sur le marché du crédit, les écarts de crédit des obligations d'entreprises « Investment Grade » et à haut rendement se sont élargis. Les taux des pays cœur de la Zone Euro se sont également écartés -les emprunts d'états allemands et français à 10 ans se sont appréciés respectivement de 4 et 5 points de base-. Les obligations émergentes ont quant à elles été pénalisées par un nouveau relèvement des taux aux Etats-Unis.

Les placements diversifiés (OPCVM à performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) ont baissé **d'environ 2%**, pénalisés par la baisse des marchés actions et obligataires.

Au premier trimestre 2018, **les placements liés aux matières premières** ont baissé **d'environ 12,5%**. Malgré une stabilité relative

du cours de l'or, la volatilité du marché des matières premières a été forte. Quant au pétrole, dont le prix est entre autre guidé par le contrôle de la production par les pays de l'OPEP et la Russie mais aussi par les tensions géopolitiques, il fluctue, restant dans un intervalle de prix entre 60 et 70 dollars US.

Les placements en actions cotées ont enregistré une baisse **d'environ 1%** au cours du premier trimestre 2018. Sur la période, les marchés actions ont été volatils. Après avoir enregistré des gains en janvier, les actions internationales ont globalement souffert en février et mars, confrontés à un risque de guerre commerciale entre les Etats-Unis et le reste du monde, une hausse des taux d'intérêt et de l'inflation et des indicateurs macroéconomiques montrant quelques signes de ralentissement.

En matière sectorielle, les valeurs qui ont surperformé ont été celles des secteurs des services aux collectivités et des biens de consommation discrétionnaire. Les valeurs des biens de consommation courante ainsi que les télécommunications ont quant à elles sous-performé. Concernant les performances régionales, au cours du premier trimestre 2018, les indices Dow Jones de la bourse nord-américaine et l'Eurostoxx 50 ont fini en baisse reculant respectivement d'environ 3% et 3,6%. Le MSCI Emergents a fini pour sa part en légère hausse d'environ 0,8%.

ÉQUIPES INVESTISSEMENT & DÉVELOPPEMENT

GUILLAUME PANIÉ



Président Directeur Général
Directeur Général d'Eiffel Investment Group
Ecole polytechnique et
membre du corps des Mines

DIDIER BANÉAT



Directeur Général Délégué
10 ans chez ALTO INVEST
Précédemment chez DWS Investments
(Groupe Deutsche Bank)
& PricewaterhouseCoopers
ESC Marseille

FRANCK HALLEY



Gérant - Directeur de Participations -
Analyse et Systèmes
15 ans chez ALTO INVEST
A travaillé chez Vivendi Universal,
booster.com & Lagardère Group
IAE Dijon et Université Paris Dauphine

EMILIE DA SILVA



Gérante du FCP NOVA Europe
Porte parole de la gestion
12 ans chez ALTO INVEST
IAE d'Orléans, IPAG

OLIVIER TANNEVEAU



Gérant - Directeur de Participations
10 ans chez ALTO INVEST
A travaillé chez Cabinet KPMG
& Fitch Rating
Université Paris Dauphine

FRANÇOIS-XAVIER DURAND-MILLE



Gérant
3 ans chez ALTO INVEST
A travaillé chez BNP Paribas
ESG Management School

JULIE PARAY



Assistant Gérant
A travaillé chez Trecento Asset Management.
Master de Finance de l'Université Paris Dauphine et
diplômée de l'EISTI en Ingénierie Financière.

BASTIEN JALLET



Assistant Gérant
A travaillé chez Federal Finance Gestion &
HSBC REIM
Master en Gestion d'Actifs à l'IAE de Caen et
Master Grande Ecole à l'EM Normandie.

ANTOINE VALDÈS



Fondateur d'ALTO INVEST -
Associé d'Eiffel Investment Group - Venture Partner
16 ans chez ALTO INVEST
16 ans chez AGF Private Equity (co-fondateur et Président)
Administrateur de l'AFG (Association Française de la
Gestion), Président du Comité des Entrepreneurs de l'AFG.
Sciences Po Paris, Eco Fi, MBA Insead

JEAN-FRANÇOIS PAUMELLE



Fondateur d'ALTO INVEST -
Associé d'Eiffel Investment Group - Venture Partner
16 ans chez ALTO INVEST
16 ans chez AGF Private Equity (co-fondateur et
Directeur Général)
Vice-Président du Comité Technique Capital Investissement
de l'AFG (Association Française de la Gestion)
ESCP, MA Lancaster

STEFAN BERGER



Venture Partner - Précédemment Directeur Général
de Sonepar Deutschland GmbH, Vice-président Finance
de Rexel SA, COO&CFO de Sanitec Corp., Vorstand
de Keramag AG et Directeur Financier de Publicis
International. MBA Insead, DEA Finance à Bonn,
Maîtrise d'Economie à Paris et Licence en Droit à Paris
et San Diego

JEAN-LOUIS CHAGNAUD



Venture Partner
Précédemment DAF Amazon

PATRICE FURIA



Venture Partner
Directeur médical (Health and Safety)
de Allied-Signal Europe,
Fondateur et gérant de Imsw Sarl à Paris
et d'International Medical Service à Rome (Italie)
Faculté de Médecine de Paris



ALTO

INVESTISSEMENT INNOVANT

Document non contractuel à caractère promotionnel. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Alto Invest. En conséquence, Alto Invest ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Alto Invest, le DICI (document d'information clé pour l'investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Alto Invest.

65 rue du Maréchal Foch 78000 Versailles - France
Tél. : + 33 (0)1 39 54 35 67 - Fax : + 33 (0)1 39 54 53 76
contact@altoinvest.fr - www.altoinvest.fr

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 21 septembre 2001 sous le N° : GP 01-039